78e Année. — N° 124. Le numéro : 25 centimes JEUDI 4 MAI 1933.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 43.00;	— 80.00
Belgique	— 25.00;	— 46.00;	— 90.00
Union Postale: Tarif A....	— 35.00;	— 70.00;	— 140.00
— Tarif B...	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

REDACTION..... ROUBAIX ..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34, 9.69, 19.06 et 45.63.
TOURCOING ..... 26, rue Carnot. Tél. 37.
ANNONCES..... LILLE ..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS ..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON ..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHEQUES POSTAUX 87 LILLE

Colombophiles Roubaisiens
N'oubliez pas que vous trouverez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES : Doubeat, Bricoux, Fichet, Remier, Rige, etc., à la Pharm^ie du Progrès
163, Grande-Rue, 163 —: ROUBAIX :—

DÉPOT LÉGAL N°
UN FIX CUIRASSÉ D'OR APRÈS UN MOIS BRILLE ENCORE
MON ARMURE EST EN OR

BILLET PARISIEN

Le budget devant le Sénat

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 MAI (Minuit).

Le Sénat aborde jeudi la discussion du projet de budget pour 1933. Les textes, dont sera saisie par sa Commission la Haute-Assemblée, diffèrent sur plusieurs points importants de celui qui a été voté par la Chambre. La souci constant du Sénat a été, en effet, de lutter contre l'excès des dépenses publiques. Il conçoit l'équilibre budgétaire moins par l'augmentation des recettes, le niveau des ressources fiscales ne pouvant actuellement être relevé, que par la compression des charges de l'Etat. Aussi la Commission sénatoriale des Finances, sous l'impulsion de son président, M. Joseph Caillaux, a-t-elle voulu se rapprocher encore de l'équilibre intégral en opérant des coupes sombres dans le projet budgétaire tel qu'il lui est parvenu du Palais-Bourbon.

C'est ainsi qu'elle a réduit le total des dépenses publiques de 1.300 millions de francs.

Elle n'a pas, d'ailleurs, borné là son travail de revision. Voulant éliminer de la loi de finances tous les articles susceptibles de nuire au crédit public, elle a notamment refusé d'entériner le texte de la Chambre instituant une commission chargée d'étudier les conditions d'application du monopole des pétroles.

De même, elle n'a tenu la déclaration des signes extérieurs que comme un moyen d'appréciation pour les contrôleurs des finances, et non comme la base des revenus imposables.

L'effort qu'elle s'est imposé sera-t-il jugé insuffisant par l'opinion publique ? La Commission sénatoriale ne cache pas l'imperfection de son travail. Elle eût voulu faire mieux, mais elle a tenu à réduire au minimum les points de friction entre les deux Assemblées. Elle a estimé, en effet, qu'une des conditions mêmes de la confiance était la rapidité du vote budgétaire, qui n'a été que trop différé. Par son attitude conciliante, elle espère que le budget de 1933 sera définitivement voté à la fin du mois.

Si le Sénat suit sa Commission, et si la Chambre adopte finalement le texte de la Haute-Assemblée, le déficit comptable du budget atteindrait, d'après les évaluations du rapporteur général de la Commission sénatoriale, 3 milliards 198 millions, compte non tenu de l'amortissement dont les prévisions pour 1933 s'établissent à 3 milliards 200 millions.

Mais ce résultat, si modeste soit-il, ne sera pas obtenu sans que le Gouvernement use à la Chambre de son autorité et pose la question de confiance. Les députés sont, en effet, hostiles à plusieurs des dispositions adoptées par la Commission des Finances du Sénat ; ils menacent de reprendre leur texte.

Mais ils feront bien, en tout cas, de prendre en considération certaines manifestations de l'opinion, par exemple la motion adoptée par l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce, manifestation qui montre que nos compatriotes, devant le péril de l'inflation, exigent de leurs représentants une administration judicieuse des deniers publics.

R...

M. Mac Donald est rentré à Londres

Cherbourg, 3 mai. — M. Mac Donald est passé en rade de Cherbourg à bord du « Berengaria ».

Un qui officiel du gouvernement français a été remis au chef du gouvernement britannique qui a refusé de faire des déclarations.

M. Mac Donald est arrivé à Southampton à 14 h. 35, d'où il est parti pour Londres. Il a été salué, à son arrivée, par la majorité des membres du gouvernement et par M. Norman Davis.

Défense à la femme allemande de fumer

Berlin, 3 mai. — Le commissaire d'empire Dreher, qui se trouve actuellement à Ulm (Wurtemberg), a fait publier une circulaire sous le titre : « La femme allemande ne fume pas ».

Dans cette circulaire, les propriétaires des restaurants, cafés et tous autres locaux accessibles au public sont priés d'exposer dans leurs locaux des écriteaux avec cette même inscription : « La femme allemande ne fume pas ».

LES GARS DE LA MARINE

(Photo Keystone)

AUX MANŒUVRES NAVALES DE LA MÉDITERRANÉE, QUAND L'ACTION A ÉTÉ CHAUDE, [illegible]

LETTRE DE BRUXELLES

La situation politique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 3 MAI 1933.

La remise à huitaine de la demande des pouvoirs spéciaux a augmenté le désarroi politique. Il y a plus de six mois que l'on parle de ces pouvoirs. Leurs adversaires tirent du nouvel atermoiement la conclusion que ces pouvoirs spéciaux sont peu nécessaires puisqu'on attend des mois et des mois pour les demander. C'est l'avis d'un Jeune-Turc, épithète donnée aux libéraux radicaux, lequel suggère cette idée :

« Quoique démocrate et très « à gauche », je suis le premier à reconnaître la nécessité d'une action énergique suivant des modes nouveaux. Pourquoi ne lancerie-vous pas plutôt la formule d'un « cabinet royal », composé d'hommes pratiques, d'hommes de caractère, d'hommes d'affaires, capables de lire un bilan et, l'ayant lu, d'en déduire les conséquences rigoureuses qui en découlent, — et non pas d'avocats, brillants orateurs certes, mais, en général, médiocres administrateurs. »

Cabinet royal. Soit ; mais tous les cabinets sont royaux. C'est le Roi qui nomme et révoque les ministres. Mais, depuis longtemps, le Roi n'agit plus en ce domaine qu'après avoir obtenu l'adhésion des partis qui lui désignent — pour ne point dire lui imposent — les personnalités qu'il doit nommer ministres.

Aujourd'hui, l'indécision domine. Les socialistes se sont réunis et ont voté un ordre du jour contre l'octroi des pouvoirs spéciaux. Au contraire, à la même heure, la Fédération des Cercles et Associations catholiques, qui représente l'élément traditionnaliste du parti, a adhéré à la thèse des pouvoirs spéciaux et souhaité que la Chambre les accorde au Gouvernement.

En ce qui concerne la portée du projet gouvernemental, on en est réduit aux bruits de couloir. M. Devèze, ministre de la Défense nationale, a cependant levé le coin du voile, en déclarant à ses amis politiques que le Gouvernement ne ferait pas d'impôts nouveaux ; pas d'atteinte aux droits légitimes des combattants ; pas de mesures sévères contre les fonctionnaires ; pas de réaction sociale.

« Le Gouvernement réprimera les abus dans tous les domaines. Il réorganisera l'administration. Il effectuera des économies sur toutes les allocations de l'Etat. Il développera l'outillage collectif par des travaux publics, des commandes en faveur des chemins de fer et des subsides à l'industrie menacée. On encouragera l'emploi des chômeurs, spécialement dans les travaux communaux. »

Mais, le fait caractéristique de la journée de mercredi est à relever chez les socialistes, où l'on a constaté un véritable mouvement vers le tripartisme. Sans doute, M. Vandervelde s'en est de nouveau montré adversaire, mais lorsqu'on sait que M. Francqui, le grand financier qui procéda à la première stabilisation du franc belge, il y a quelques années, en est partisan, on ne peut plus considérer comme impossible une volte-face de l'extrême-gauche vers cette combinaison.

Cette perspective n'éclaircit pas la situation politique, d'autant plus qu'aujourd'hui M. de Broqueville a eu une rechute et que son état de santé est plus grave qu'on ne le dit.

S...

LA TRÊVE DOUANIÈRE

Dans une lettre-circulaire adressée aux Etats membres de la S. D. N, le secrétaire général de cet organisme sir Eric Drummond invite les gouvernements à bien vouloir l'informer de la composition des délégations qu'ils ont l'intention d'envoyer à la Conférence économique mondiale qui se réunira à Londres, le 12 juin.

Le secrétaire général de la S. D. N. précise ensuite que par la trêve douanière qui sera proposée par M. Norman Davis, tous les gouvernements s'engageraient :

A s'abstenir, pendant la durée de cette trêve, d'établir de nouveaux droits de douane ou d'augmenter, d'une manière sensible, les droits existants ;

D'imposer de nouvelles restrictions à l'importation des marchandises ou d'aggraver celles qui sont déjà en vigueur, de manière à favoriser encore plus les producteurs nationaux par rapport aux producteurs étrangers ;

A n'accorder aucune subvention additionnelle directe ou indirecte pour l'expansion de leurs industries d'exportation ;

A n'appliquer aucune méthode commerciale discriminatoire et à ne prendre aucune nouvelle mesure destinée à favoriser le dumping, etc.

Le Chili choisit le franc français comme base de ses opérations financières

Santiago du Chili, 3 mai. — Comme conséquence de l'abandon de l'étalon-or par les Etats-Unis, la Banque Centrale du Chili a décidé de prendre pour base de ses opérations, à l'avenir, le franc français et de maintenir la valeur du peso chilien à trois pences or.

La valeur des monnaies étrangères est ainsi fixée : Livre sterling, 55 pesos 10 ; dollar, 14 pesos 15 ; franc français, 65 centavos ; lire, 0,556 ; belga, 2 pesos 3 ; reichsmark, 3 pesos 87 ; peseta, 1 peso 415. Cent pesos chiliens or valent 200 pesos papier.

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

Paris, 3 mai. — On annonce la mort de M. Georges Barthélémy, ancien député d'Anvin.

LE RETOUR DE GAYFORD ET NICHOLETTS

Le chef d'escadrille C.R. Gayford et le lieutenant G.-E. Nicholetts, qui ont établi le record du monde de distance, sur un monoplan de l'aviation militaire britannique, en février, sont revenus à Farnborough. Ils ont été reçus, à leur arrivée, par le marquis de Londonderry, secrétaire à l'Aviation.

VOICI LORD LONDONDERRY EN CONVERSATION AVEC GAYFORD (*à droite*) ET NICHOLETTS (*à gauche*), PEU APRÈS LEUR ARRIVÉE. (W. W. P.)

Sir Austen Chamberlain dénonce l'impérialisme prussien

Paris, 3 mai. — L'« Agence Economique et Financière » publie un article de sir Austen Chamberlain, dont nous extrayons le passage suivant :

« Quel est le nouvel esprit de l'Allemagne nationaliste ? C'est le pire impérialisme prussien, avec en plus, une sauvagerie, un orgueil ethnique, une intransigeance telle qu'elle ne peut accorder à tout citoyen qui n'est pas de « pur sang nordique », l'égalité des droits et le titre de citoyen dans la nation à laquelle il appartient. Pourrait-on discuter la question du corridor avec un tel gouvernement ?

» Le couloir polonais est habité par des Polonais ; accepterions-nous d'abandonner de nouveau des Polonais à un tel gouvernement ? Après tout, notre pays tient une place dans le monde. Nos traditions comptent pour nos concitoyens, pour l'Europe et pour le monde. L'Europe est menacée et l'Allemagne est soumise à cet état d'esprit étroit, exclusif et agressif selon lequel c'est un crime d'être en faveur de la paix et un crime d'être juif. Ce n'est pas à cette Allemagne-là que nous pouvons nous permettre de faire des concessions. Ce n'est pas à cette Allemagne-là que l'Europe peut se permettre de donner cette égalité dont notre président du Conseil, M. Mac Donald, a parlé un jour. C'est plus que ce qu'il a jamais promis. J'entends par là la promesse donnée par les cinq puissances concernant une égalité de droits à réaliser par échelons.

» Avant de nous préoccuper de le décider ou de presser les autres de le faire, il faut d'abord que nous ayons devant nous une Allemagne dont la politique tende vers la paix, une Allemagne qui veuille l'égalité des droits pour défendre sa propre sécurité et non pour menacer la sécurité des autres, une Allemagne ayant appris non seulement à vivre elle-même, mais à laisser les autres vivre en paix, aussi bien dans ses frontières que hors de ses frontières. »

Hitler a fait saisir le trésor des syndicats allemands

Le compte de trois millions de marks (18 millions de francs), au nom de l'ex-président socialiste du Reichstag Paul Löebe, saisi à Munich par les nazis, représente le trésor des syndicats, qui avaient cru le mettre à l'abri en le déposant au delà du Mein.

« Le 1er mai a été la mort de la lutte marxiste », déclare dans un communiqué sur l'action contre les syndicats socialistes le comité pour la protection du travail allemand.

» Le national-socialisme, qui a aujourd'hui en mains la direction de la classe ouvrière allemande, ne saurait laisser les individus qui ne reconnaissent pas l'Allemagne comme leur patrie, continuer à s'occuper des intérêts des ouvriers membres des plus grandes organisations syndicales du monde, ajoute le communiqué. Les nouveaux syndicats nationaux-socialistes répareront le mal causé à l'ouvrier allemand par la lutte des classes et l'internationalisme ».

Au cours de l'action entreprise contre les syndicats socialistes, près de 80 personnes ont été arrêtées en Thuringe. A Trève, les miliciens hitlériens ont occupé le bureau des syndicats et la maison natale de Karl Marx.

D'autre part, la police aurait arrêté ces jours-ci plusieurs communistes qui se seraient proposé d'attenter à la vie d'adversaires politiques. Certains auraient tenté d'empoisonner, avec du cyanure de potassium, le bourgmestre national-socialiste de Dobeln, en Saxe.

Mme Kurt Eisner, veuve du président du conseil communiste de Bavière assassiné en 1919, a été arrêtée dans la [illegible]

Un cultivateur et sa femme sont trouvés assassinés à Auchy-lez-Hesdin

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un double assassinat a été commis à Auchy-lez-Hesdin. Dans la ferme de la Carnoye, on a découvert dans leur chambre les cadavres de M. et Mme Louis Dewavrin, âgés d'une cinquantaine d'années, cultivateurs. Les corps baignaient dans une mare de sang.

L'un des six enfants fut réveillé par les coups de feu, se leva et découvrit l'horrible crime. Il téléphona à la gendarmerie d'Auchy-lez-Hesdin, qui se rendit sur les lieux et commença son enquête sur ce mystérieux assassinat.

La ferme de la Carnoy où s'est produit le crime est située au hameau de Lecavain. Elle est exploitée depuis 300 ans, de père en fils par la famille Dewavrin. Les fermiers actuels avaient six enfants dont l'aînée a 19 ans et la benjamine 3 ans et demi.

Le fermier et sa femme couchaient dans une chambre dont la fenêtre donne sur le jardin.

Comme nous le disons plus haut c'est l'un des enfants, le jeune Hubert, âgé de 12 ans qui entra le premier dans la chambre. Il fut suivi de près par trois domestiques qui, ce soir-là, surveillaient une jument et qui avaient été étonnés de ne pas voir leur patron répondre à leurs appels.

M. Dewavrin gisait la tête ensanglantée ; sa femme était tombée dans un panier d'œufs. Tous deux avaient cessé de vivre.

Le Parquet prévenu, est descendu sur les lieux mercredi vers 11 h., et a procédé à l'enquête, tandis que le médecin-légiste pratiquait l'autopsie des deux cadavres.

M. Dewavrin a été atteint par deux balles, l'une à l'oreille gauche, l'autre en haut du crâne.

La fermière reçut une balle qui, pénétrant au-dessus de la clavicule droite, traversa la poitrine pour ressortir sous l'omoplate. La mort du fermier et de sa compagne a été presque instantanée.

De l'enquête ouverte par la gendarmerie et le Parquet de Saint-Pol-sur-Ternoise, il résulte qu'il s'agit d'un crime commis par d'anciens domestiques.

A ce propos, la gendarmerie d'Arras a procédé à Saint-Laurent-Blangy, à l'arrestation de deux Polonais, Wladislas Oblak et Bazilis Hajda, qui ont été dirigés sur le Parquet de Saint-Pol dans la journée de mercredi pour vérification d'identité et d'emploi du temps. Tous deux avaient travaillé à la ferme de la Carnoye.

On a aussi trouvé à Arras, à la Préfecture, au bureau des étrangers, des renseignements relatifs à un Polonais que l'on recherche et contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé. Cet individu aurait quitté la ferme Dewavrin, il y a deux jours, en proférant des menaces à l'égard du cultivateur.

Le service du travail obligatoire en Allemagne

Berlin, 3 mai. — Le service de travail obligatoire sera très prochainement introduit en Allemagne. La première classe mobilisable, mais qui ne sera appelée que pour moitié, comprendra les jeunes gens qui entreront dans leur vingtième année, le 1er janvier 1934. Le temps de service qui sera provisoirement de six mois, sera porté ultérieurement, à une année.

L'incorporation des femmes fera l'objet d'un règlement spécial.

Les effectifs de début du service obligatoire du travail en Allemagne, à partir du 1er octobre 1933, s'élèveront à 120.000 hommes.

M. Mahaken, commissaire du Reich aux services volontaires du travail, membre du Stahlhelm, a été mis en [illegible]

Comment fut retrouvé l'avion dans lequel se trouvait Mme Delesalle

Oran, 3 mai. — On sait que l'avion transportant Mme Delesalle, femme du député du Pas-de-Calais, et M. Gerbaud, chef de cabinet du préfet, qui se rendait à Aïn Sefra, avait dû atterrir par suite d'une tempête de sable à Bougaue, à 60 kilomètres de Mecheria.

La gendarmerie de Bedeau, à 84 kilomètres du lieu, fut avisée par la préfecture d'Oran, dans la soirée, de la disparition de l'avion.

Les gendarmes et l'administrateur partirent dans deux automobiles pour battre la région. Malgré le mauvais temps, une partie de la nuit fut occupée à ces recherches. Enfin, vers minuit, les gendarmes virent les voyageurs qui leur faisaient les signaux ; ayant aperçu la lueur des phares, ils étaient accourus au devant des sauvetens.

Les voyageurs furent conduits à Mécheria où ils se restaurèrent et passèrent la nuit. Ce matin, ils ont été transportés à Saïda.

Les députés Delesalle et Roux-Fressineng revinrent ce matin à 7 heures en avion d'Aïn-Sefra. M. Delesalle partit avec le préfet, M. Arlier, dans l'automobile de la Préfecture, au devant de sa femme, M. et Mme Delesalle doivent rentrer ce soir à Oran, pour repartir pour Alger par le train de nuit.

Le pilote est resté auprès de son avion qui n'a pas été endommagé.

LE PREMIER BÉBÉ

LA REINE JEANNE DE BULGARIE ET SA PETITE FILLE, LA PRINCESSE MARIE-LOUISE.

Un Italien blesse mortellement son ex-amie et tue le père et le fils de cette dernière

A Savigny-sur-Orge, au n° 69 du boulevard Aristide-Briand, s'élève un petit pavillon de trois pièces habité depuis plusieurs années, par M. Masson, âgé de 70 ans, exerçant la profession de tailleur, qui vit là avec sa fille, Mlle Angèle Rouard et les deux fils de cette dernière, âgés de 5 et 11 ans. Mme Rouard eut, jadis, pour ami, un ouvrier cimentier italien, nommé Jean-Baptiste Del Bono, âgé de 39 ans, mais depuis le mois de mai de l'an dernier, après que Del Bono eut tenté de la tuer et eut été condamné pour cela par le tribunal correctionnel de Corbeil à six mois de prison, Mme Rouard avait rompu toutes relations avec lui.

Mercredi matin, vers 5 h. 30, Del Bono brisait un carreau d'une fenêtre du pavillon et parvenait ainsi à pénétrer dans l'immeuble. Au bruit des vitres cassées, M. Masson se leva et se trouva en présence de l'ancien ami de sa fille, qui, sans la moindre explication, fit feu sur lui, le tuant net. Le petit-fils de la victime, âgé de 5 ans, s'étant levé, fut lui-même tué d'une balle de revolver en pleine tête. Mme Rouard, au bruit des détonations, voulut intervenir ; elle fut, elle aussi, atteinte de deux balles : l'une au cou, l'autre à la cuisse.

Enfin, le fils aîné, âgé de 11 ans, essaya de désarmer le meurtrier ; mais celui-ci tira sur l'enfant, le blessant à la main droite.

Cette scène de carnage avait attiré l'attention des voisins. Ceux-ci avisèrent aussitôt M. Lomont, commissaire de police de Savigny-sur-Orge, qui, avec plusieurs agents, se rendit sur les lieux.

Mme Rouard respirait encore et son fils aîné se trouvait à ses côtés. Les deux blessés furent transportés d'urgence dans un clinique de Juvisy-sur-Orge, mais en raison de la gravité des blessures de Mme Rouard, le commissaire ne put l'entendre.

Les cadavres de M. Masson et de son petit-fils ont été transportés à la morgue de Savigny-sur-Orge.

Quant au meurtrier, il a réussi à prendre la fuite.

Neuf personnes brûlées vives au cours d'un incendie en Algérie

Oran, 3 mai. — Hier soir, à 18 h., le Douar Ksars, dans la région de Tlemcen, a été en partie détruit par un incendie. Neuf indigènes, dont six enfants, ont été carbonisés. Quatre blessés, dont l'état est grave, ont été conduits à l'hôpital de Saint-Louis. [illegible]

Les graves incidents de Lille ont été évoqués hier au Conseil général du Nord

Les scènes d'émeutes auxquelles se sont livrés les socialistes mardi soir, à Lille, à l'occasion d'une réunion des Jeunesses patriotes, ont eu un écho à la séance publique qu'a tenue mercredi après-midi, le Conseil général du Nord.

Un débat animé qui fut parfois assez violent, fut provoqué par les explications du maire de Lille, M. Salengro, principal organisateur de la manifestation socialiste de la veille.

En prévision de ce débat, les tribunes du public étaient, contrairement à l'habitude, abondamment garnies et quelques agents de la police spéciale étaient prêts à parer à toute éventualité, quand M. Mahieu ouvrit la séance à 15 h.

POUR ESSAYER DE SE DISCULPER, M. SALENGRO ATTAQUE...

M. Salengro demande aussitôt la parole. Il s'efforce de justifier la manifestation socialiste en alléguant que la conférence des Jeunesses patriotes annoncée par tracts et affiches était un défi à la classe ouvrière.

— Il y a, dit-il, entre ces gens-là et le prolétariat un cadavre, celui de l'ouvrier Dillies tué il y a quatre ans par un camion. Si des actes de vandalisme ont été commis, poursuit M. Salengro, ils sont le fait de gens sans aveu étrangers aux organisations socialistes. Ces actes doivent être réprouvés.

A ce sujet il prétend qu'on lui a dit que des briques auraient été jetées par des « fascistes » des fenêtres de l'immeuble de la Société Industrielle.

Le maire de Lille en vient ensuite à l'attitude du service d'ordre, ou de ce qu'il appelle « le service de désordres. Il entreprend une longue narration des événements dans laquelle les gardes mobiles sont accusés par lui de s'être comportés avec la dernière brutalité, d'avoir chargé la foule sans sommation.

— Est-ce que nous allons tolérer cela plus longtemps ? ajoute-t-il. Dans la classe ouvrière, la colère gronde. Il est temps que des instructions soient données pour réprimer les excès de la gendarmerie mobile.

M. Salengro affirme s'être efforcé de calmer les manifestants et il se plaint de n'avoir pas été obéi par la gendarmerie mobile.

— Je ne puis donc plus donner des ordres à la police dans la ville que j'administre. M. le Préfet ne n'avait pourtant pas, à ce que je sache, dessaisi de mes pouvoirs de police.

Il termine sa déclaration en réprouvant de nouveau les actes de vandalisme, en parlant de « provocations fascistes et de violences préméditées du service d'ordre. »

MM. GUILBAUT ET CRÉPY-SAINT-LÉGER RENDENT LE MAIRE DE LILLE RESPONSABLE DES INCIDENTS

M. Guilbaut s'étonne que le maire de Lille puisse trouver provocatrice une réunion tenue portes closes et grille fermée dans une salle passablement éloignée de la rue.

— M. Salengro, dit-il, a donné à entendre que des pierres avaient été jetées des fenêtres. C'est de la pure fantaisie. Une seule des pièces située en façade était occupée ; et cela par deux commissaires de police qu'on ne peut certainement pas accuser d'avoir jeté des projectiles !

La provocation, ajoute M. Guilbaut, elle est tout entière dans l'appel que M. Salengro a lancé aux jeunes socialistes. S'il y a eu des violences, c'est lui qui les a déchaînées. Au lendemain de tels faits qui ont soulevé la réprobation, nous, qui représentons Lille au même titre que lui, déclarons que la population lilloise a l'horreur de son maire.

Cette déclaration provoque une vive émotion.

M. Crépy-Saint-Léger accuse à son tour le maire de Lille d'avoir manqué gravement à son devoir de premier magistrat.

— Il a oublié, dit-il, que le devoir d'un maire est de maintenir l'ordre et d'assurer la sécurité de tous les citoyens. Il a oublié aussi que la plus grande conquête de la révolution française a été celle de la liberté. Il ne devait donc pas chercher à empêcher des gens d'assister à une réunion privée qui n'avait rien de politique en se mettant à la tête des manifestants. Si, dit-il, un maire s'était, il y a 25 ans, comporté comme vous, il aurait aussitôt été relevé de ses fonctions par le Préfet.

M. Brachelet, conseiller communiste, se déclare heureux de cet essai de front unique contre les « entreprises fascistes », mais il reproche aux chefs socialistes d'avoir abandonné leurs troupes. Copieusement hué par ses collègues socialistes, il s'adresse au maire de Lille :

— Vous aviez le devoir, citoyen Salengro, comme principal organisateur, de rester à la tête des manifestants. Vous auriez dû comprendre la volonté de lutte des jeunes ouvriers.

M. Salengro répond en reconnaissant M. Brachelet de vouloir diviser les travailleurs en face des « fascistes ». Il reproche à M. Guilbaut de se faire l'avocat des Jeunesses Patriotes. Il termine en affirmant être un homme d'ordre et avoir agi jusqu'au bout de maintenir l'ordre.

UNE DÉCLARATION DE M. LE PRÉFET

M. Langeron prend à son tour la parole. Il déclare tout d'abord qu'il ne prononcera aucune parole de nature à passionner le débat.

— Un des orateurs précédents, dit-il, s'est demandé si ce débat était de la compétence du Conseil général.

Le préfet ne veut pas, quant à lui, poser une question préalable. Par déférence pour l'assemblée et par courtoisie pour ceux de ses membres qui sont intervenus, il tient à répondre qu'il limitera seulement ses déclarations aux questions purement techniques.

Comme M. Salengro, il condamne énergiquement les déprédations qui ont été commises. Par contre, il ne peut s'associer à ce qui a été dit quant à l'attitude du service d'ordre.

Il donne lecture des rapports qu'il a reçus à ce sujet des chefs des différents services. Ces rapports sont concordants. Ils indiquent comment l'incident est né et précisent qu'à aucun moment les services de police n'ont fait montre de provocation ; qu'ils ne sont intervenus que contraints par les menaces de débordement et que le fait des sommations légales indique que M. le Commissaire central était décidé à prévenir avant d'agir.

La tâche des services d'ordre est difficile et délicate. Que serait-il arrivé si des mesures n'avaient pas été prises ? Ces mesures ont rendu impossible toute friction entre les assistants à la conférence et les manifestants et ont empêché ainsi des incidents plus graves.

M. Salengro se plaint alors que les rapports dont fait état M. le Préfet ne lui aient pas été communiqués, puisque à sa connaissance, il est toujours détenteur des pouvoirs de police. Il donne lecture d'une déclaration qu'il a rédigée au nom du parti socialiste.

Cette déclaration réprouve d'abord les actes de vandalisme qui ont été commis. Elle dénonce ensuite la « propagande fasciste ». Elle est ensuite une attaque très vive contre la gendarmerie mobile.

M. le Préfet a d'ailleurs fait justice des allégations qu'elle contient.

Une nouvelle intervention de M. Bachelet déchaîne une fois de plus les exclamations des socialistes puis, le débat épuisé, on passe aux questions à l'ordre du jour.

LE SANATORIUM DE FELLERIES-LIESSIES

On adopte un rapport de M. le docteur Bourdon sur l'état des travaux du Sanatorium départemental. L'établissement sera en mesure de recevoir une centaine de malades au début de juillet. Par la suite, la cadence des admissions pourra être d'une cinquantaine par mois.

On apprend que la question de l'alimentation en eau potable du Sanatorium est à la veille d'être résolue.

On vote des subventions de 5.000 francs pour l'érection de monuments à la mémoire du Président Doumer et des conseillers généraux Sopelier et Copeaux.

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Un long débat s'engage à propos des constructions scolaires. On insiste sur la nécessité d'intervenir auprès du ministre [illegible]

Se trouve-t-on en présence d'un des auteurs du crime d'Harchies ?

Le 28 avril, la gendarmerie française arrêtait dans le bois de Bonsecours-Condé, le sieur Karol Pieprzika, âgé de 36 ans, bandit dangereux, cinq fois condamné pour vols à Escaudain, Reims, Laon.

On le recherchait depuis quelque temps. Le matin du 28, cet individu était découvert dans un pavillon abandonné du château de l'Ermitage.

Un vol commis quelques jours auparavant, dans une baraque appartenant à M. Van Elva, avait permis de suivre la trace du voleur qui n'était autre que Pieprzika, et qui avait perdu en route un certain nombre des objets dérobés.

Or, au cours d'une perquisition opérée dans le pavillon, on avait découvert, au-dessus des couvertures du grabat servant de lit au Polonais un pistolet du calibre de neuf millimètres, chargé de six balles. Sous le grabat un sachet contenait quatre balles et un trousseau de clefs.

Le 5 mars, les époux Bozek, rue César-Dewasmes, à Vieux-Condé, qui rentraient chez eux vers 23 h., surprenaient un cambrioleur. Celui-ci, en s'enfuyant tirait un coup de revolver dans leur direction.

Pierprzika ne serait-il pas ce cambrioleur ?

D'autres cambriolages furent commis dans la région et l'on soupçonne fort Pierprzika d'en être l'auteur.

Mais peut-être aurait-il sur la conscience quelque chose de plus grave.

La nuit du 26 au 27 janvier, M. Benoit Putt, âgé de 76 ans et son fils Armand, âgé de 54 ans, étaient trouvés assassinés dans la commune d'Harchies.

Le lendemain du crime, on constatait qu'un trousseau de clefs d'armoires et de portes de l'appartement avait disparu.

Et voici que dans le refuge de Pierprzika, un trousseau de clefs a été découvert !

On a des raisons de croire que le crime d'Harchies fut commis par deux Polonais.

Un individu, qui a disparu depuis quelque temps, et qui a demeuré à Péruwelz et à Blaton, est fortement soupçonné d'avoir trempé dans l'affaire.

De sérieuses indications permettraient pense-t-on de le retrouver [illegible]

LE TOUR DU MONDE

(Photo Keystone.)

Deux amis, un journaliste et un détective de Londres, quitteront prochainement l'Angleterre, à bord de leur yacht « Thelma », pour effectuer un tour du monde.

VOICI M. A.-W. ROBERTS, LE JOURNALISTE (*à gauche*) ET LE DÉTECTIVE ARTHUR [illegible]

R.F. 86058